



Fin d'année difficile, attention commerce fragile

Les mouvements sociaux ont-ils fragilisé le commerce de proximité ? Oui, selon le Tribunal de commerce et des bénévoles qui conseillent les patrons en difficulté.

À première vue, bloquer un rond-point est inoffensif. « **Mais les Gilets jaunes n'ont pas conscience du mal que cela peut engendrer** », déplore Pascal Février.

Gérant du magasin Joué Club à Fougères, il déclare avoir perdu 20 000 € rien que sur le premier jour de mobilisation, le 17 novembre. « **Et 80 000 € au total** », renchérit-il. Tout droit sorti d'un redressement judiciaire, et donc avec une trésorerie faible, il explique que les mois de novembre et décembre représentent 60 % de son chiffre d'affaires de l'année.

Augmentation des dépôts de bilan en janvier

Pour l'aider à remonter la pente, il a fait appel à Daniel Bertin, chef d'entreprise à la retraite, mais surtout conseiller pour les entreprises en difficulté dans l'association Entente des générations pour l'emploi et l'entreprise (EGEE). Bien que bénévole, voilà dix ans qu'il passe quarante à quarante-cinq heures par semaine à guider et conseiller des entrepreneurs au bord du précipice.

Des entreprises de plus en plus nombreuses depuis la fin 2018, constate-t-il. « **En novembre, nous traitons huit dossiers dans le département. Aujourd'hui, nous en avons vingt-huit.** »

Même constat du côté du Tribunal



Fin janvier, le nombre de dépôts de bilan au tribunal de commerce a augmenté de 10 %.

CRÉDIT PHOTO : MARC OLLIVIER / ARCHIVES OUEST FRANCE

de commerce de Rennes. À la louche, son président, François Flaud, observe une augmentation de 10 % des dépôts de bilan en janvier 2019. « **Entre dix et quinze dossiers que nous n'avions jamais vus sont arrivés sur notre bureau, y compris des grosses entreprises** », confie-t-il.

Pour lui, un mouvement tel que celui des Gilets jaunes ne fait qu'accélérer un double phénomène. Être fatal pour les entreprises déjà fragiles, et asseoir la mutation des modes de consommation. « **Le mouvement social que l'on connaît redistribue l'activité commerciale**, développe le

président. **Les gens se dirigent de plus en plus vers les achats en ligne au détriment des commerces de détail.** »

Et si Pascal Février a bénéficié des aides ponctuelles de l'État, beaucoup considèrent qu'elles sont d'une « **efficacité très relatives** », obligeant le chef d'entreprise à entrer dans un nouveau labyrinthe administratif. Et, selon Daniel Bertin, « **ce n'est pas à l'entrepreneur de faire vivre son entreprise, mais l'inverse** ».

Paul LORGERIE.